



EDITO

Il y a 10 ans le RES était créé en lançant une alerte sur les biberons au Bisphénol A. Très vite, à la suite de la décision de la ville de Paris de retirer ces biberons, beaucoup d'autres villes prenaient une décision similaire, ce qui pèsera dans le vote des sénateurs puis des députés en avril 2010 d'une loi interdisant ces biberons. La Commission Européenne étendra cette interdiction à l'ensemble des pays de l'Union en novembre de la même année.

Preuve était faite que les collectivités locales ont un véritable pouvoir en santé environnementale. Aujourd'hui le développement des séances de signatures de la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens » par les villes mais aussi par les régions, la 1ère étant l'Ile-de-France, suivie par l'Occitanie et bientôt par la Nouvelle Aquitaine, les conseils départementaux, le 1er étant le Tarn, suivi par la Haute-Garonne en avril, en apportent une nouvelle preuve encore plus forte.

L'objectif de réduire l'exposition de la population, réaffirmé par la 2ème phase de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens, n'est pas utopique dans ces conditions. Il y a urgence au vu des données scientifiques qui s'accumulent, comme le montrent des publications récentes sur les phtalates, cette famille emblématique des PE, qui résume à elle-seule l'enjeu, car elle induit la plupart des grandes maladies chroniques, principalement suite à une exposition pendant la grossesse.

Par André Cicoella
Président du Réseau Environnement Santé

NOUVELLES SIGNATURES

8 mars : Toulouse (31)

Après le vote à unanimité du 7 décembre, la Mairie de Toulouse a organisé une signature de la charte le 8 mars avec 3 phases

- une réunion interne des directions VT et TM concernées pour les sensibiliser et les mobiliser
- une conférence publique
- une signature protocolaire et médiatisée de la charte.

[La Dépêche](#) / [20 Minutes](#) / [Envirobot Occitanie](#)

→ Voir [la délibération](#) / [Communiqué](#)



20 mars : Région Île-de-France

La signature s'est déroulée pendant la séance plénière du 20 mars, en présence de Mme Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île- de-France, M. Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président en charge de l'écologie et du développement durable, et de M. André Cicoella, Président du Réseau Environnement Santé.

→ [Voir le site de la Région](#)

La première Région de France à s'engager sur la charte demande notamment, dans l'article 2 de la délibération, aux collectivités qui sollicitent des aides de la Région pour la création ou la requalification d'équipements scolaires, sportifs ou dédiés à la petite enfance d'adopter la Charte.



22 mars : Courbevoie (92)

Signature protocolaire de la charte en présence de la Région Ile de France suite au vote à l'unanimité par les élus le 28 janvier.

[Le Parisien](#)

→ Voir [la délibération](#) / [Communiqué](#)



22 mars : Lieusaint (77)

Suite au vote à l'unanimité par les élus le 4 février, la première ville signataire de Seine-et- Marne a organisé une signature protocolaire de la charte à l'occasion de l'"éco festival" de cinéma sur Sénart.

[Le Parisien](#) / [Actu.fr](#)

→ Voir [la délibération](#) / [Communiqué](#)



28 mars : Département du Tarn

Le Tarn est le premier département français à s'engager à éliminer les perturbateurs endocriniens. La signature protocolaire aura lieu le mercredi 22 mai en soirée à Labruguière à l'occasion de l'ouverture du festival Cinéfeuille.

[France Bleu](#) / [Franceinfo](#) / [Le Figaro](#) / [Ouest France](#) / [La Dépêche](#)



Dans cette lutte, les collègues seront au premier plan puisqu'ils sont gérés par le département. A la cantine, la présence des produits bio va prendre de l'ampleur et à terme l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des perturbateurs endocriniens sera interdit.

L'idée du conseil départemental est de donner envie aux industriels de s'engager. Il souhaite inclure une clause "sans perturbateur" dans les marchés publics. Le département entend également faire un travail d'information de la population, des professionnels de santé ou de la petite enfance via des conférences annuelles.

28 mars : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Réunie sous la présidence de Carole Delga, l'assemblée plénière de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté la charte à l'unanimité. 2e région française à signer cet engagement, initié par le réseau Environnement Santé, l'Occitanie se mobilise pour protéger la population et l'environnement de son territoire.

→ [Communiqué](#)

[La Dépêche](#) / [Montpellier-Infos](#) / [Objectif Gard](#)



Parmi les engagements pris par la Région, celui de contribuer à la limitation dans un premier temps puis l'élimination de l'usage de produits tels que des pesticides, des désinfectants ou encore des insecticides qui contiennent des perturbateurs endocriniens.

Autre levier d'action : l'alimentation. La Région réduira l'exposition aux perturbateurs endocriniens en favorisant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant à terme l'usage de matériels de cuisine comportant des perturbateurs endocriniens.

20 mai : Nanterre (92)

Suite au vote à l'unanimité du 11 décembre 2018, Nanterre organise une signature protocolaire de la charte le 20 mai à l'occasion du [festival EcoZone](#). Une opération zéro phtalates aura également lieu.

→ Voir les [résultats du vote](#)

A venir :

- Puteaux (92)
- Nandy (77)
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (62)
- Hénin-Beaumont (62)
- Le Touquet-Paris-Plage (62)
- Ramonville Saint-Agne (31)
- Département de la Haute-Garonne (31)
- Région Nouvelle Aquitaine

[Voir tous les signataires](#)

RESSOURCES

Focus de l'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France

Ce Focus santé, basé sur une revue des études, précise les impacts sanitaires des perturbateurs endocriniens, explicite les voies d'exposition à ces polluants et décrit les leviers d'action de la Région.

[Lire le document](#)

Rapport récent commandé par le Parlement Européen

Le Parlement Européen publie le rapport de Rémy Slama et Barbara Demeneix sur les Perturbateurs Endocriniens Ce rapport fait l'état des connaissances et une série de recommandations sur les évolutions réglementaires (en version anglaise pour le moment).

[Lire le document](#)

LES EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

Espagne : la campagne « Ma ville prend soin de mes hormones »

Le travail conjoint de Ecologistas en Acción et de la Fundación Alborada a permis à 16 villes espagnoles de s'engager à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens. La dernière signature a eu lieu le 10 janvier lors de la séance plénière du conseil municipal de Puerto Real.

- Alcalá de Guadaíra (Sevilla)
- Alcalá de Henares (Madrid)
- Anglès (Gerona)
- Arganda del Rey (Madrid)
- Brunete (Madrid)
- Estella-Lizarra (Navarra)
- Madrid (Madrid)
- Onda (Castellón)
- Parla (Madrid)
- Puerto Real (Cádiz)
- Quijorna (Madrid)
- Requena (Valencia)
- Robledo de Chavela (Madrid)
- San Fernando de Henares (Madrid)
- Sant Adrià del Besòs (Barcelona)
- Zaragoza (Zaragoza)

3 communautés autonomes (La Rioja, Aragón, Comunidad Valenciana) ont de plus approuvé une proposition non législative visant à réduire l'exposition dans leurs services.

Site de campagne de la Fundación Alborada :

micidadcuidamishormonas.blogspot.com

Site de campagne de Ecologistas en Acción :

libresdecontaminanteshormonales.org



ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE : FOCUS SUR LES PHTALATES

Maladies cardiovasculaires :

2 articles font le lien entre phtalates et maladies cardiovasculaires principalement artériosclérose, hypertension et maladies coronariennes :

- [1] Une revue générale
- [2] Risque 3 fois plus élevé de maladies coronariennes dans le groupe le plus exposé

[1] Muscogiuri G, Colao A. Phtalates: new cardiovascular health disruptors? Arch Toxicol. 2017 Mar;91(3):1513-1517. → [Lire l'article](#)

[2] Su TC, Hwang JJ, Sun CW, Wang SL. Urinary phthalate metabolites, coronary heart disease, and atherothrombotic markers. Ecotoxicol Environ Saf. 2019 May 30;173:37-44. → [Lire l'article](#)

Asthme:

- [3] Un article en français paru dans la Presse médicale sur l'asthme fait le constat que « La prévalence de l'asthme a augmenté de façon très marquée depuis le début des années 1970, et seules des modifications de l'exposition à certains facteurs d'environnement, indissociables des modifications du mode de vie, peuvent expliquer une augmentation aussi rapide. » Il cite les phtalates dans les sources environnementales, mais aussi les phénols et les perfluorés.
- [4] L'équipe suédoise dont nous avons déjà évoqué les travaux sur le lien asthme de l'enfant et sols en PVC publie une nouvelle étude portant sur 1674 femmes enceintes montrant une contamination plus élevée chez celles habitant un logement avec sol en PVC.

[3] Facteurs environnementaux favorisant le développement d'un asthme. Leynaert B, Le Moual N, Neukirch C, Siroux V, Varraso R. Presse Med. 2019 Mar 22. → [Lire l'article](#)

[4] Shu H, Jönsson BAG, Gennings C, Lindh CH, Nånberg E, Bornehag CG. PVC flooring at home and uptake of phthalates in pregnant women. Indoor Air. 2019 Jan;29(1):43-54. → [Lire l'article](#)
